

# Espace Jardinerie pays de Fayence

RD 562 - rond point d'AGORA

71 IMPASSE JULES VERNE

83440 CALLIAN

Tel 04 94 47 76 38 Fax

APE: 4752A 2003B00146

N° TVA: FR 13447744111 SIRET: 44774411100017

N° d'agrément: PA01022 Agrément pour la distribution de produits phytopha

**VENDEUR:** PASCAL

RC PRO :0024

## ASS OLEICULTEURS DU PAYS DE FAYENC

Moulin a huile de Callian

83440 CALLIAN

## Devis

NUMERO COMMANDE	DATE	NUMERO CLIENT	MAGASIN
DEV-001-2025-131	27/12/2025	77777	Callian

CODE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UN	PRIX BASE	REMISE	PRIX NET	MONT HT	TVA
361510 004508	ENGRAIS BLEU NPK 12-12-17 20K ENGRAIS OLIVIER 8.4.12 25 KG	1,000 1,000	U U	33,325 23,325	(-25%) (-25%)	24,994 17,494	24,99 17,49	2 2

Ce devis est valable 15 jours pour l'intégralité des marchandises décrites.

Règlement possible en plusieurs fois  
sans frais à partir de 90€ d'achat.  
(voir modalités en magasin)

TAUX	TVA	MONTT HT	MONTT TTC
20,00	8,50	42,48	50,98
	8,50	42,48	50,98

Les produits mentionnés "BIO\*" ou "UAB\*" sont utilisables en Agriculture Biologique conformément au règl CEE N°834/2007

Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix. De convention expresse, le défaut de paiement d'une seule de nos factures ou d'une échéance entraînera, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, quelles que soient les conditions de règlement accordées, l'exigibilité au titre de pénalités d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 15 % des sommes réclamées, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels, et cela conformément aux articles 1226 et 1152 du code civil. Pas d'escampte pour paiement anticipé. Tout retour de marchandise sera effectué dans un délai de 4 jours accompagné du présent bulletin. Aucun retour pour des marchandises périsposables ou vendues au détail. Garantie : notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de celle de nos propres fournisseurs et se borne au remplacement ou au remboursement des produits défectueux à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes. La facture originale qui servira de garantie sera exigée. L'usage de certains produits, en particulier agricoles, doit être conforme à la décision d'autorisation de mise sur le marché. Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).